

Aide à la création d'entreprises de qualité

PARC NATUREL REGIONAL GATINAIS FRANCAIS

Présentation du dispositif

L'aide à la création d'entreprises de qualité vise à soutenir les entreprises qui offrent un service de proximité ou qui valorisent des ressources locales ou qui pratique une gestion exemplaire ou innovante des flux.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif concerne les entreprises des secteurs suivants :

- poste et télécommunications,
- activités informatiques,
- services fournis principalement aux entreprises : activités de nettoyage, activités récréatives, culturelles et sportives, services personnels.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Les opérations éligibles au dispositif sont :

- l'acquisition d'équipement et de mobilier de qualité,
- le support de communication (conception),
- le surcoût architectural.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention représente 30 % des investissements éligibles, limitée à 3 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Les demandes d'aide sont à adresser au Parc Naturel Régional Gatinais Français

Organisme

PARC NATUREL REGIONAL GATINAIS FRANCAIS

- Maison du Parc
20 Boulevard Lyautey
91490 MILLY-LA-FORÊT
Téléphone : 01 64 98 73 93
Télécopie : 01 64 98 71 90
E-mail : info@parc-gatinais-francais.fr